

Erreur ou véritable problème dans la cour des arbitres togolais ?



Le Magnan Libéré

Hebdomadaire Togolais Satirique d'Informations et d'Analyses

N°504 du Mercredi 09 janvier 2019 - 13^{ème} année - Prix: 250 FCFA

OUVERTURE DE LA SESSION DE DROIT DE LA 6ÈME LÉGISLATURE

P.3

Une Assemblée Nationale sous les projecteurs des opinions nationale et internationale



Les défis qui l'attendent

MUTATION DE LA C14-1 EN MOUVEMENT CITOYEN OU UNE AUTRE FARCE DE LA LUTTE

Les mêmes types pour les mêmes dégâts Fulbert Attisso lance le pavé dans la marre

P.3

POLITIQUE

SITUATION SOCIO-
POLITIQUE AU TOGO :

Des prêtres P.6
**exigent un débat
sur la position de
l'Eglise catholique**



« Même si l'Eglise ne peut pas être muette sur les grands sujets qui rythment la vie d'une Nation, il est important qu'elle garde à l'esprit le principe de neutralité dans ses prises de position {} », dicit, père Jean-François

JUSTICE

**454 détenus de
droit commun
bénéficient
de la grâce
présidentielle** P.2

Le garde des sceaux, ministre de la Justice et des Relations avec les Institutions de la République sera chargé de mettre en exécution le décret présidentiel N°2019/001/PR portant remise en liberté de 454 détenus de droit commun sur l'ensemble du territoire togolais.



Le Carnet

Bonne et heureuse année 2019

Une année s'est achevée. Une autre a commencé. L'année 2018 a été une année que les Togolais ne veulent plus en entendre parler tant elle a été beaucoup mouvementée et pleine de malheur pour la plupart des familles endeuillées. Cette année a été une année sous tension entre l'opposition regroupée au sein de la C14 et le pouvoir en place. Le radicalisme qui était constaté de part et d'autre a cristallisé les positions personne ne veut lâcher prise. Et dans tout ça lorsqu'on est face à un pouvoir qui dispose de tous les moyens de l'Etat il faut reconnaître qu'on est en position de faiblesse tant qu'on ne dispose pas de moyens pour défier cette autorité de l'Etat. Mais la grande erreur de la C14 est de croire que c'est parce qu'elle a le peuple derrière soit, tout lui est permis. Lorsqu'on va à une discussion ou à un dialogue, ce n'est pas tout qu'on obtient à 100%. On perd une partie et on gagne une partie et puis on avance. C'est au cours de cette année 2018 qu'au regard de la tension que vit le pays avec son lot de pertes en vies humaines et au regard de l'aiguille de l'économie qui virait au rouge, la CEDEAO a dû intervenir pour amener les protagonistes à une sortie de crise. Mais le refus des uns à parler aux autres a conduit la CEDEAO à tracer une feuille de route. Chacun l'a interprétée à sa manière. Chacun voulait tirer le drap de son côté et le résultat est là. Dans le processus qui devrait conduire à renouveler le parlement, l'on ne sait pas exactement ce que certains avaient derrière la tête et sur quoi ils comptaient, ils ont décidé de tout boycotter. Cette C14 qui voulait que le pouvoir fasse les choses selon ses desideratas a mal calculé. Elle s'est retrouvée finalement out du débat parlementaire. Les gens n'ont jamais tiré les leçons du passé. On dit souvent que lorsqu'un serpent te mord, il faut avoir peur d'un ver de terre. Mais l'opposition togolaise n'a jamais compris cette anecdote. Elle a continué dans ses turpitudes et dans ses bêtises. Vous n'avez aucun moyen face à celui que vous combattez. Mais vous voulez faire la gueule forte. Et les réseaux sociaux aidant, le combat est plus sur ces réseaux que sur le terrain. Aujourd'hui, le vin est tiré il faut le boire. Le slogan de « nous allons tout faire pour empêcher par tous les moyens les élections législatives de se tenir » n'a été qu'un feu de paille. Aujourd'hui qui va encore croire à cette dame Adjamagbo qui après l'ouragan du 20 passé s'est permise de dire que la C14 n'a jamais dit qu'elle va empêcher par tous les moyens ces élections. Il faut que cette année les uns et les autres arrêtent de prendre les populations pour des ignorants. Il faut se ressaisir et penser au développement de notre pays. Il ne sert à rien d'envoyer encore des enfants d'autrui à l'abattoir. Bonne et heureuse année à tous et à toutes et que cette année soit une année de paix, de tolérance, de prospérité et de développement pour notre pays.

Le Magnan

RENTREE SCOLAIRE 2018-2019

Les enseignants ont le sourire, les élèves aussi

Gouvernement et syndicats d'enseignants ont signé la paix des braves. Un accord global a été validé il y a quelques mois. Résultat, plus aucun mouvement de grève n'est venu perturber le fonctionnement du primaire et du secondaire depuis la rentrée en octobre.

Pour la CSET (Coordination des syndicats de l'éducation du Togo), principal négociateur avec le ministère de tutelle et à l'origine des grèves, le climat de dialogue qui s'est instauré permet d'entrevoir une période de calme. Yaovi Ilétou Atchou Atcha, le coordonnateur de la CSET, estime même que 2018 a été 'une année remarquable pour le monde de l'éducation'.

Republicoftogo.com : L'année qui vient de s'achever a été caractérisée par des grèves à répétition dans les établissements scolaires

Yaovi Atchou Atcha : Certainement, mais 2018 constitue aussi une année

remarquable en ce sens qu'elle a été celle de la signature de l'accord qui a abouti à l'adoption du statut particulier des enseignants. Aux autorités, nous exprimons notre reconnaissance pour avoir contribué à la résolution et à la satisfaction de la plate-forme revendicative portée par la CSET et les autres organisations syndicales.

Les engagements ont-ils été tenus par les deux parties ?

Le protocole signé en avril contenait des points à réaliser au plus tard à la fin de 2018. Aujourd'hui, nous pouvons nous estimer heureux de constater la satisfaction des points prévus. L'adoption du statut particulier du corps des fonctionnaires de l'enseignement, le



concours de recrutement des enseignants, le rappel du milliard promis... Pour les points encore en suspend, nous espérons trouver une solution rapidement. Tout ceci dépendra de la mise en commun des efforts du gouvernement, des partenaires sociaux et des camarades enseignants.

Les cours ont repris ce matin après les congés habituels. Comment voyez-vous ce nouveau semestre? Avec beaucoup de sérénité et avec l'espoir que le monde éducatif connaisse une période de calme ; une première depuis 2012.

(Source : republicoftogo)

TOGO : LEGISLATIVES

Agnina : “Dieu savait que je participerais aux élections du 20 décembre mais que je perdrais”

Parti politique malheureux aux élections législatives du 20 décembre 2018, le Cercle des leaders émergents (CLE), passe au bilan. Selon son président, Yacoubou Agnina, le parti n'a pas eu de député parce que c'est la volonté de Dieu qui s'est accomplie.

Pour cet acteur politique qui se dit fervent chrétien, Dieu savait que CLE et son président participeraient à ces élections mais perdraient. Et cet échec, selon lui, n'est lié ni à une quelconque tricherie, ni à aucune fraude des résultats. «Personne ne peut me tricher. Si quelqu'un arrive à frauder les résultats des urnes, c'est qu'il l'a fait avec la permission de Dieu souverain. Si nous avons dit que Dieu était de notre côté et que nous n'avons pas remporté de siège, cela ne veut pas dire que Dieu nous a abandonnés. Cela veut dire que sa volonté parfaite pour nous, c'est que nous ne soyons pas à l'Assemblée

nationale», a-t-il déclaré sur une radio de la place hier. Après avoir souhaité bonne veine aux 91 nouveaux députés élus aux élections du 20 décembre dernier, M. Agnina pense que la priorité de cette législature doit être celle de la réalisation des réformes constitutionnelles et institutionnelles tant attendues par les Togolais. «Les conditions politiques et juridiques sont maintenant remplies pour cela», a-t-il soutenu, ajoutant que son parti politique va soutenir la réalisation des réformes par tous les moyens qu'il peut. Sur la limitation du nombre de



mandats présidentiels et l'éligibilité de l'actuel locataire de la présidence de la République, Faure Gnassingbé, le juriste pense que la révision constitutionnelle qui sera faite, doit prendre en compte les fondamentaux de la loi. «Si les députés arrivent à maintenir la formule en aucun cas nul ne peut exercer plus de 2 mandats, gloire à Dieu. S'ils n'y arrivent pas, que ce ne

soit pas un blocage. La constitution doit être une loi qui respecte les fondamentaux des lois dont le principe de la non rétroactivité et le caractère impersonnel», a-t-il précisé. L'essentiel pour lui, c'est que le nombre de mandats soit limité et que les Togolais aient désormais la possibilité d'élire leur président à un scrutin majoritaire à 2 tours.

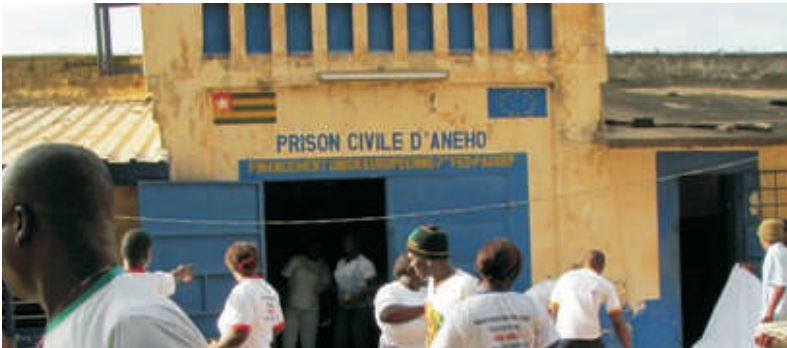
TOGO / JUSTICE

Grâce présidentielle pour 454 détenus de droit commun

Le garde des sceaux, ministre de la Justice et des Relations avec les Institutions de la République sera chargé de mettre en exécution le décret présidentiel N°2019/001/PR portant remise en liberté de 454 détenus de droit commun sur l'ensemble du territoire togolais.

Ledit décret a été pris le 3 janvier dernier par le chef de l'Etat, Faure Gnassingbé après avis du Conseil Supérieur de la Magistrature. Il s'agit notamment de 177 personnes détenues à la prison civile de Lomé, de 20 personnes détenues à la prison civile de Tsevié, de 13 prisonniers gardés à Notsé, de 39 à Aného, 8 à Vogan et 35 à Atakpamé. Neuf (9) détenus seront également libérés à Mango, 35 à Sokode, 58 à Kpalimé, 13 à Kara, 6 à Kanté, 26 à la

Dapaong et 15 à Bassar. Selon les responsables de la prison civile de Lomé, qui ont salué la décision du Président de la République, cette action de bienfaisance apporte un allègement aux difficultés et à la surpopulation constatées dans les prisons togolaises. «Nous avons reçu une bénédiction en ce début d'année en recevant le décret accordant la grâce présidentielle aux détenus. Cela va



permettre de décongestionner un peu nos prisons. Le chef de l'Etat a voulu les remettre en liberté afin qu'ils puissent dans leur quotidien, contribuer à la construction de notre pays », a poursuivi le Directeur de la

prison civile de Lomé. Il faut souligner que c'est seuls les prisonniers déjà jugés qui peuvent bénéficier d'une grâce présidentielle. Ceux qui attendent d'être jugés doivent alors patienter.



OUVERTURE DE LA SESSION DE DROIT DE LA 6ÈME LÉGISLATURE

Une Assemblée Nationale sous les projecteurs des opinions nationale et internationale

Les défis qui l'attendent

La session de droit de la 6ème législature de la 4ème République au Togo a été officiellement ouverte hier mardi au nouveau siège de l'Assemblée nationale à Lomé en présence de 90 députés. Cette séance a permis aux nouveaux élus de la nation de connaître l'agenda qui doit conduire à revisiter le règlement intérieur de l'Assemblée nationale et à élire le nouveau président de l'institution parlementaire.

La première session des députés qui découvrent pour la première fois est présidée par le député de l'Union des forces de changement (UFC), André Johnson, doyen d'âge des 91 députés issus des élections législatives du 20 décembre 2018, accompagné par les 2 plus jeunes députés, Sénou Soklingbé de l'Union pour la République (UNIR) et Vincent Améganvi du Nouvel engagement togolais (NET).

« Notre session s'ouvre alors que des cœurs sont encore meurtris suites aux épisodes regrettables et douloureux que notre pays a connus ces derniers temps. J'ai conscience que le chantier qui nous attend est énorme et le monde entier nous observe et que nous devons poser des actes qui garantissent l'enracinement de notre démocratie ». Tels sont les premiers mots prononcés par le doyen d'âge.

Il a appelé ses collègues à un 'sursaut national' et à la nécessité de

transcender l'esprit partisan, pour que, dira-t-il, cette législature marque à jamais l'histoire de la nation togolaise et s'inscrire dans une démarche républicaine.

« Les opinions divergentes, les désaccords et les débats contradictoires ne devront pas nous faire perdre de vue l'importance de cheminer ensemble en usant du dialogue et de la bienveillance pour trouver le nécessaire équilibre qui garantisse la paix et la stabilité tout en préservant les libertés individuelles », a-t-il lancé.

Déjà, une commission de 13 députés dont 7 de UNIR, 4 des partis politiques présents à l'Assemblée nationale et de venant des députés indépendants a été formée pour revisiter le règlement intérieur de l'Assemblée nationale.

Suivant l'ordre du jour adopté à cette plénière, les nouveaux 91 députés vont dans les prochains jours élire le bureau de cette assemblée nationale,

bureau à la tête duquel il y aura le successeur de Dama Dramani.

Au sein de cette nouvelle législature où on compterait plus de 80 personnes qui connaissent le travail parlementaire pour la toute première fois avec 15 femmes, on a des ténors comme l'ancien Premier ministre et ancien président de l'Assemblée nationale, Agbéyomé Kodjo, le Premier ministre sortant, Sélom Komi Klassou et la vice-présidente de la législature sortante, Mémounatou Ibrahima

15 femmes siègent

Au total, 15 femmes y siègent, à se fier aux résultats définitifs de la Cour constitutionnelle, le 31 décembre 2018.

Les femmes représentent donc 22% de 91 députés élus pour la sixième législature. Un chiffre moins que les 17 femmes députés de la législature de 2013, où il y avait pourtant, moins de femmes candidates aux



législatives.

Au starting-block, elles étaient 201 à entrer en course pour les législatives du 20 décembre 2018, seulement 15 d'entre elles ont été élus par les populations. Elles se retrouvent réparties dans la région maritime, des plateaux et de la Kara avec respectivement, 9, 2 et 4 sièges. Ces 15 sièges ont été partagés entre l'Union pour la république (UNIR) le parti présidentiel, l'Union des forces de changement (UFC), une liste d'indépendants notamment

Allolédou,, Duanenyo, Nouvelle vision à Danyi, Crad dans le Zio et Hysope dans la préfecture des Lacs. Le parti unir a obtenu la majorité avec 9 sièges sur les 15.

Avec cette session, la nouvelle législature démarre ainsi pour cinq ans sa mandature. N'en déplaise à ses détracteurs. Comme l'a chanté un artiste de la chanson ivoirienne, «quelqu'un laisse quelqu'un prend».

Abass ISSAKA

MUTATION DE LA C14-1 EN MOUVEMENT CITOYEN OU UNE AUTRE FARCE DE LA LUTTE

Les mêmes types pour les mêmes dégâts

Lors d'une conférence de presse tenue il y a quelques jours, la Coalition des 14 partis de l'opposition a annoncé sa mutation au profit d'un grand « Mouvement Citoyen » regroupant non seulement les partis membres de la C14, mais aussi les religieux et les organisations de la société civile. Mais la question est de savoir si le changement ou la mutation d'un nom au profit d'un autre peut changer l'allure d'une lutte alors que ce sont les mêmes types qui sont toujours là pour les mêmes dégâts.

La Coalition des 14 de l'opposition créée au lendemain des événements du 19 août 2017, vit peut-être ses dernières heures. Elle est en pleine mutation.

Après un an et demi de lutte acharnée contre le pouvoir togolais pour exiger, entre autres, la mise en œuvre des réformes institutionnelles, constitutionnelles et électorales, Mme Brigitte Adjamagbo Johnson et ses collègues de la C14 veulent adopter une nouvelle stratégie pour faire pression sur le pouvoir de Lomé. Il s'agit de créer un «Grand Mouvement Citoyen» qui devrait prendre le relai et poursuivre la lutte jusqu'en 2020. Selon Nathaniel Olympio, ce grand mouvement citoyen sera ouvert à toutes les forces vives de la nation pour qui l'alternance au sommet de l'Etat est plus qu'une nécessité.

« La lutte que les Togolais mènent ne relève que des efforts que les Togolais vont fournir. Nous allons adapter notre lutte à l'expérience que nous avons acquise. L'un des

premiers enseignements que nous avons tiré à la C14 de toute cette expérience, c'est qu'il y a nécessité de mettre en place un grand mouvement citoyen qui va au-delà des partis politiques, qui va au-delà de la société civile, qui va au-delà des religieux, qui va au-delà des forces vives de la nation », a souligné le président du Parti des Togolais. Pour ce responsable de la C14, ce grand mouvement citoyen «va déterminer une nouvelle phase de la lutte ». « A la veille des législatives du 20 décembre, toutes ces forces vives, tous ces religieux, nous nous sommes exprimés de la même voix. Cela veut dire que nous avons compris qu'il faut aller dans le même sens et nous avons les mêmes objectifs : l'alternance à la tête de l'Etat », a-t-il poursuivi.

La question qui se pose actuellement est de savoir si le changement de dénomination d'une structure va apporter quelque chose de mieux que ce qui se faisait du moment où ce sont toujours les mêmes personnes qui

vont animer cette nouvelle structure.

Tout donne l'impression que des gens se plaisent dans ce histoire de création de mouvements pour des fonds de commerce. Sinon une tradition de chez enseigne que «le caméléon a beau changé de couleurs cela ne fera pas de lui un lion !!! ».

Combien de regroupements politiques n'a-t-on pas connu dans ce pays. Depuis l'avènement du processus démocratique à nos jours, ce sont ces regroupements politiques de l'opposition qui ont au contraire favorisé le maintien au pouvoir de ceux qu'ils prétendent renvoyer.

L'on a connu les regroupements tels que le FOD, les COD1 et COD2, puis après on est passé au FRAC en 2010, au CST en 2012, au CAP 2015 et à ARC EN CIEL en 2015. Tous ces regroupements ont échoué parce que conçus sans objectif précis. Tout était basé sur la fanfaronnade, sans aucun moyen de leur politique. Ils étaient en passe de disparaître quand tout d'un coup, le PNP de Tikpi Atchadam surgit avec son mot fétiche de retour à



la constitution de 1992. Et le 19 Août était l'occasion donnée pour réveiller les mourants. D'où est née la Coalition des 14 partis politiques de l'opposition. C'était une aubaine pour ceux qui n'avait aucun poids politique de s'égosiller, d'insulter et de faire croire qu'ils sont les vrais opposants au régime. Ce tapage aujourd'hui n'a rien donné. Le retour à la Constitution de 1992 n'a pas été obtenu. Les réformes non plus n'ont pas été faites. Les résultats obtenus, c'est l'organisation des élections législatives et la mise à l'écart du chef de file de l'opposition.

Après cet échec de la C14, ces politiciens reviennent encore nous parler d'un autre mouvement citoyen

qui devrait rassembler l'ensemble des organisations de la société civile et des religieux. En quoi ce mouvement citoyen est-il différent du Collectif Sauvons le Togo créé en 2012 ? Et que fera ce nouveau mouvement citoyen animé par les mêmes personnes avec les mêmes stratégies ?

En tout cas, au Togo on a l'art de créer des structures avec des effets d'annonces sans se donner des moyens en envoyant les pauvres populations à l'abattoir. C'est pitoyable.

T. Bôdjôguéti



DÉSORGANISATION ET MANQUE DE STRATÉGIES DE C14-1
Fulbert Attisso lance le pavé dans la marre

La tradition d'adresse de vœux se poursuit dans l'arène politique au Togo. Après plusieurs partis politiques, le parti « Togo Autrement » s'est prêté à l'exercice ce 05 janvier. Contrairement aux autres acteurs qui ont ciblé le peuple, l'adresse du parti de Fulbert Sassou ATTISSO est allée principalement à l'endroit de ses pairs de l'opposition. Le Président national du parti politique le « Togo Autrement », a dans son message fait une rétrospection de la lutte des « forces démocratiques » et propose qu'elles se réorganisent mieux en 2019 pour faire de l'alternance une réalité au Togo.

Chers compatriotes, chers camarades de lutte, chers militants, Nous voudrions vous présenter nos vœux de santé, de prospérité et de réussite, à l'orée de cette nouvelle année. Puisse cette année 2019 vous apporter le bonheur que vous souhaitez dans vos familles et dans notre cher pays le Togo.

Chacun de vous a pu assister aux derniers déroulements de l'actualité politique du pays avec l'organisation, le 20 décembre 2018, d'élections législatives unilatérales vis-à-vis desquelles les populations ont exprimé clairement leur hostilité. En dépit du désaveu une fois renouvelé au parti RPT-UNIR par les populations à travers ce scrutin, les forces démocratiques ne doivent pas occulter le fait que leur lutte a subi un revers. Si nous voulons tirer fierté du boycott massif des électeurs pour justifier notre lutte et parler de victoire des forces démocratiques, nous ne serions pas sincères et francs vis-à-vis de ceux qui croient en nous, mais surtout nous ne nous donnerions pas l'occasion de la remise en cause de la méthode et des stratégies qui ont été déployées sur les dernières périodes. Il ne s'agit pas de dire que la lutte populaire a échoué, loin s'en faut ! Elle est invincible et reste permanente jusqu'à la victoire des forces acquises à l'alternance et à la démocratisation du Togo. Il est plutôt question de soumettre à un bilan d'étape l'épisode de la lutte qui a débuté avec la dynamique du 19 août 2017 et la naissance de la coalition des 14 partis politiques de l'opposition (C14).

De tout temps et en tout lieu, les luttes connaissent des étapes et chacune d'elles porte des revendications spécifiques. Depuis plusieurs années, et surtout à partir de l'Accord Politique Global (APG) de 2006, la revendication principale des forces démocratiques reste les réformes politiques. La dynamique populaire du 19 août 2017 a précisé les réformes que le régime doit opérer. A ce jour, aucune de ces revendications n'est satisfaite malgré les immenses foules qui les ont portées. Comment mettre pratiquement tout le Togo et sa diaspora dans la rue et ne rien obtenir ? Surtout que les revendications que portent les manifestations sont justes et légitimes. Il y a forcément une méthode et des stratégies qui n'ont pas bien fonctionné qu'il est important de questionner et de juger de la pertinence au regard des réalités de la politique togolaise, et surtout face à l'urgence de la relance de la lutte. Même s'il est connu de tous que le régime RPT-UNIR utilise les moyens d'Etat (les forces de défense et de sécurité, l'administration et les institutions, l'argent, la diplomatie, les services de renseignement, etc.) contre ses opposants et pour se conserver, il est difficile d'admettre qu'on ait pu mobiliser ce monde pour retourner à la case départ. La case départ ou

l'éternel recommencement, ce sont les marches populaires avec lesquelles les forces démocratiques veulent renouer. Alors pourquoi les avoir suspendues au moment même où elles étaient à leur pinacle ? La promesse d'un 28ème dialogue politique, après l'échec de 27 tentatives, était-elle suffisante pour amener la C14 à accepter de rengainer pendant que le régime avançait dans l'organisation des élections législatives ? Les erreurs politiques ne doivent pas nous amener à jeter le manche après la cognée ; au contraire, elles doivent nous instruire et nous éviter de les rééditer. Notre propos n'est pas celui



d'un chef de parti politique qui fait le bilan de sa participation à une entreprise politique collective ; il n'est pas non plus celui de l'acteur qui tente de justifier sa position dans une situation d'enlèvement. Notre posture est celle du combattant dont le souci est de contribuer, avec plus de marges de liberté, aux idées qui vont construire la nouvelle phase de la lutte. Notre démarche transcende toute vision partisane et s'inscrit dans la seule promotion de la lutte, et dans la volonté de la faire triompher. En effet, une nouvelle phase de la lutte s'ouvre après les élections législatives du 20 décembre 2018. Elle doit rimer avec la remobilisation des populations sur toute l'étendue du territoire et en diaspora, avec la conviction que nous devons conclure la lutte au plus tard en 2020. Cette ambition de contribuer à la réalisation de l'alternance et du changement nous porte à proposer que les forces démocratiques acceptent de faire un aggiornamento. Dans le cas contraire, nous nous inscrivons une fois encore dans l'éternel recommencement.

D'entrée, nous devons nous interroger sur notre principal moyen de lutte : les marches. Nul ne peut contester la pertinence et l'efficacité des marches qui ont permis d'obtenir les libertés, les droits et tous les acquis démocratiques. D'autre part, il est avéré que les marches constituent le seul moyen politique qui secoue le régime et le contraint à octroyer les espaces démocratiques. Mais la question à laquelle les forces en lutte pour l'alternance ne se posent pas est celle de savoir « que

faire avec les marches ? » Si tout le monde est d'accord que la marche est un moyen, alors la marche à elle seule, faite d'un point A à un point B, ne fera pas partir le régime RPT-UNIR, même si elle draine des millions de Togolaises et de Togolais durant des années. Nous devons nous convaincre que la marche reste un moyen, et qu'après qu'elle ait rassemblé du monde et prouvé la légitimité des revendications des organisateurs et leur représentativité politique, il faut lui associer une option efficace.

La même question s'est posée sur les dernières périodes, et c'est faute de lui avoir trouvé une réponse que le régime RPT-UNIR a imposé aux forces démocratiques le dialogue. Acculé par les marches avec les innombrables foules qu'elles rassemblaient au Togo et dans la diaspora, M. Faure Gnassingbé est allé supplier ses homologues et amis de la CEDEAO qui ont réussi à amener la C14 dans un dialogue, un véritable marché de dupes. Tout le monde sait pourtant, et encore plus les acteurs politiques qui conduisent la lutte, que s'il est une option politique qui n'a jamais marché au Togo, c'est bien le dialogue. Mais, les responsables politiques l'ont acquiescé parce qu'ils n'avaient pas répondu à la question : « on fait quoi avec les marches ? ».

La nouvelle phase de la lutte que les forces démocratiques annoncent ne peut se dérober à cette question ; si les forces démocratiques lancent de nouvelles marches sans avoir répondu à cette interrogation, elles conduiront la lutte vers un nouvel échec. Nous ferons des marches qui vont rassembler du monde, sur ce point nul ne peut dire le contraire, d'autant que le désir d'alternance et de changement anime l'écrasante majorité du peuple. Mais, ces marches ne nous permettront pas d'atteindre les résultats attendus.

Nous avons choisi de prendre cette liberté de ton pour proposer une démarche, celle qui veut que le peuple soit son propre libérateur. Ce qui suppose que les partis politiques et la société civile se mettent dans les rôles d'éducateurs et de ceux qui créent le cadre de l'exercice de la souveraineté populaire. Pour ce faire, les forces démocratiques doivent réinvestir le terrain pour éduquer le peuple à la lutte non violente, à la résistance... bref, elles doivent expliquer au peuple ce que veut dire : « prendre ses responsabilités ». Depuis quelques années, la plupart des acteurs politiques comme de la société civile, dans leur discours, demandent aux populations de prendre leurs responsabilités. L'expression est devenue le leitmotiv des acteurs qui ne prennent jamais le temps de lui donner un contenu. Les militants de l'opposition savent qu'on leur demande de prendre leurs

(Suite à la page 6)

SIGNIFICATION DU JUGEMENT N°3208/2018

L'an deux mil dix huit

Et le *Vendredi vingt-huit (28) Décembre*

A la requête du sieur AKPOKLI Ayité Gilles, comptable représentant John Ekué Alias AKPOKLI, demeurant et domicilié à Aného, de passages réguliers à Lomé ;

Assisté de Maître Kofimessa DEVOTSOU, Avocat à la Cour, 527, rue N°77 Tokoin Ouest à Lomé, Tél : 70 40 44 95 ; en l'Etude de qui domicile est élu ;

J'ai

*Pours, M. DEKKOU Djidjé Augustin
Huissier de Justice près la Cour d'Appel
et le Tribunal de 1ère Instance de Lomé
demeurant et domicilié
à Lomé, Arrondissement de Lomé
Boulevard de l'Unité au Plateau entre Chios
et le Boulevard de l'Unité et Lomé - Ouest
Souscrit*

Signifié et en tête de celle des présentes, laissé copie à :

LAWSON Latekoé Sylvanus, Directeur de société, demeurant et domicilié à Lomé, quartier Djidjole, en son domicile où étant et parlant à : les portes du domicile de l'immeuble étant toujours fermées, j'ai procédé à l'affichage à la porte de l'immeuble du Tribunal.

Du jugement N°3208/2018 rendu le 12 décembre 2018 par le Tribunal de Première Instance de Lomé en ces termes :

Statuant publiquement, contradictoirement, à l'égard du requérant et par défaut réputé contradictoire à l'encontre du requis, en matière civile immobilière et en premier ressort ;

EN LA FORME

Reçoit le requérant en son action régulière ;

AU FOND

L'en dit partiellement fondée ;

Constate que le requis n'a pas honoré son engagement contractuel ;

Prononce en conséquence la résolution de la vente consentie le 11 avril 2016 par le requérant au requis et portant sur l'immeuble en cause ;

Déboute en revanche le requérant du surplus de ses demandes ;

Ordonne l'exécution provisoire du jugement à intervenir nonobstant toute voie de recours et sans caution ;

Condamne le requis aux entiers dépens dont distraction au profit de Maître DEVOTSOU, Avocat aux offres de droit.

Lui rappelant que la présente signification est faite à toutes fins de droit.

Lui rappelant qu'il lui est loisible de relever appel dans un délai d'un mois à compter de la présente signification.

SOUS TOUTES RESERVES
A CE QU'IL NE L'IGNORE

Je lui ai, étant et parlant comme ci-dessus, laissé copie du jugement susvisé ainsi que celle du présent exploit dont le coût est de :

L'HUISSIER

[Signature]

PAR CES MOTIFS

Statuant publiquement, contradictoirement à l'égard du requérant et par défaut réputé contradictoire à l'encontre du requis, en matière civile immobilière et en premier ressort ;

EN LA FORME

Reçoit le requérant en son action régulière ;

AU FOND

L'en dit partiellement fondée ;

Constate que le requis n'a pas honoré son engagement contractuel ;

Prononce en conséquence la résolution de la vente consentie le 11 avril 2016 par le requérant au requis et portant sur l'immeuble en cause ;

Déboute en revanche le requérant du surplus de ses demandes ;

Ordonne l'exécution provisoire du jugement à intervenir nonobstant toute voie de recours et sans caution ;

Condamne le requis aux entiers dépens dont distraction au profit de Maître DEVOTSOU, Avocat aux offres de droit ;

Ainsi fait, jugé et prononcé publiquement par le Tribunal de Première Instance de Première Classe de Lomé, en son audience publique ordinaire du mercredi douze décembre deux mille dix-huit (12/12/2018), à laquelle siégeait Monsieur ABITOR Koffi, Juge audit Tribunal, Président, assisté de Maître DOUTI Moussa Bazabik, Greffier, en présence de Monsieur POYODI Essolissam, Procureur de la République ;

Et ont signé le Président et le Greffier. /.

SUIVANT LES SIGNATURES
POUR EXPEDITION CERTIFIEE CONFORME
OME, LE 21 DEC 2018
LE GREFFIER EN CHEF

[Signature]

Me Apoko Biova
MATTHIA - JOHNSON



ON DIT QUOI

La rubrique de ceux qui devraient tourner sept fois leur langue avant de parler

«Ces gens là qui se disent élu ne vont pas représenter la nation ». Ce sont là les propos du désormais ex chef de file de l'opposition. Il parlait ainsi des élus issus des législatives du 20 décembre dernier. L'on se demande si Jean Papi qui décide de celui qui est représentant du peuple ou bien c'est la loi. Si certains ont refusé d'aller à des élections et que des Togolais ont décidé d'y aller pour travailler pour la nation, où leur mal dedans ? La loi ne dit pas le pourcentage à partir duquel il faut être élu pour être député de la nation. Les élections législatives se sont bien déroulées malgré les menaces et la psychose dans laquelle la C14 a mis le pays. Si à Lomé le taux d'abstention est visible parce que les gens avaient peur de sortir, ce n'est pas le cas pour les villes, campagnes et



hameaux de l'intérieur. Le pourcentage des électeurs est beaucoup plus élevé et c'est à raison que la CENI a trouvé et annoncé à ce taux à 59,93 %. Ceux qui sont actuellement élus ne l'ont pas été par des moutons à ce qu'on sache. Ils ne sont pas non plus élus par des étrangers. Ce sont les Togolais qui leur ont

accordé leur suffrage. Ce n'est pas parce que les gens ont décidé d'être dans le radicalisme béat en boycottant tout que le pays ne va pas avancé. Fabre doit être en train de regretter son acte en demandant aux gens de boycotter ces élections. Ceux qui l'ont suivi le regrettent actuellement. Ils ont demandé aux populations de ne pas se faire recenser, un acte incivique. Mais les Togolais l'ont fait. Ils ont dit qu'ils feront tout pour que ces élections soient empêchées. Mais finalement, elles ont eu lieu, ils n'ont rien pu faire. Aujourd'hui, on se permet de nous dire que ceux qui sont élus ne représentent pas le peuple. De quel peuple parle Jean Pie Pie ? Ils sont bien élus et ils ont pris fonction hier. Le chien aboie la caravane passe.

Courtes contre la montre

Du gâchis !

Eh oui ! Du gâchis, comme le soulève certains observateurs politiques togolais. En moins d'un an et selon le compte rendu fait par la C14, la Diaspora lui a envoyé près de 45 millions de nos francs pour soi-disant en finir avec le pouvoir de Faure. Une honte nationale quand on sait que ces fonds n'ont servi à rien sinon qu'à faire des morts, des blessés, des mutilés à vie et des prisonniers. Un sadisme béat lorsqu'un n'a pas les moyens de sa politique et on se permet de verser les enfants d'autrui dans les rues pour soi-disant faire une révolution. Les réalités des pays africains ne sont pas les mêmes. Ce qui a pu réussir au Burkina Faso ou en Tunisie ne peut pas l'être dans un autre pays comme le Togo. Mais comme nous avons au Togo une opposition la plus hmmm du monde, elle a décidé d'imiter au lieu d'initier. Conséquence, aucun résultat ! Le retour à la Constitution de 1992 qui était l'alibi avancé pour faire cette pagaille est resté lettre morte. Un véritable manque de stratégie qui a conduit cette opposition composée de partis politiques dont la plupart ne représentent que l'ombre d'eux-mêmes. Un radicalisme qui leur a coûté cher. Une politique se fait avec la tête et non avec les muscles. 43 millions de francs CFA ? Quel gâchis ! Cette Diaspora qui a cru que des gens comme Jean Pierre Fabre, Mme Adjamagbo Johnson et leurs ouailles allaient faire quelque chose doit aujourd'hui être au regret. D'ailleurs sel on les indisciplinés, la Diaspora ne veut plus voir ni Fabre ni Adjamagbo à la tête des manifs. Cet argent jeté par la fenêtre pouvait servir à au moins développer certains secteurs socio-économiques. Mais dommage !

Une autre pagaille en vue !

La C14-1 et bientôt plusieurs s'était retrouvée entre temps pour dire qu'elle se mue en un véritable mouvement citoyen afin de mettre la pression sur le pouvoir de Faure durant cette année 2019. La question qu'il faut se poser est de savoir si c'est le changement de nom d'un regroupement qui fait l'affaire ou ce sont les personnes qui animent ces mouvements qui doivent se remettre en cause. En tout cas au Togo, c'est la première option qui sied à nos opposants. Depuis le lancement du processus démocratique dans les années 90, les Togolais ont assisté au niveau de l'opposition togolaise à la création de plusieurs regroupements des partis politiques. L'on a connu la période des COD1 et COD 2, celle d'autres regroupements comme le FRAC en 2010 après c'est le CST en 2012, puis suivra CAP 2015, Arc-en-Ciel et enfin la Coalition des 14 partis politiques. Mais de tous ces regroupements des partis politiques, aucun objectif n'a été atteint. Au contraire, ces regroupements de l'opposition togolaise ont contribué beaucoup plus à renforcer le pouvoir en place. Ce qui amène certains analystes politiques à soutenir que ce sont ces opposants qui contribuent par leur comportement au maintien du pouvoir. A chaque fois, ils ne veulent pas se remettre en cause et on prend toujours les mêmes types pour les mêmes dégâts. Aujourd'hui, ils disent changer de nom pour nous servir ce qu'ils appellent « mouvement citoyen ». Mon œil ! Ce mouvement sera animé par qui ? Par les mêmes personnes ? avec les mêmes stratégies que sont les marches ? Hmmm Pouah. Laissez les gens respirer.

Vous avez dit exclusion ?

Eh oui ! Dans notre politique togolaise, les opposants ont pris le soin de se classer en vrai et en faux opposant. Et le maître de cette pagaille se trouve être Jean Pie Pie, le désormais ex chef de file de l'opposition. Cette situation a été remarquée à la création de leur machin de FRAC où Jean Pie Pie a rassemblé quelques partis proches de lui en qualifiant les autres de faux démocrates. La conséquence le CAP 2015 a cogné sa tête contre le mur. Il n'arrivait plus à rassembler beaucoup de monde lors de ses manifestations. Il allait dans la tombe quand subitement un certain Atchadam Tikpi avec son PNP est venu les sortir de l'eau. Au lieu de s'organiser avec l'ensemble des partis politiques pour mener le combat, Jean Pi Pie a encore sorti son bâton d'exclusion pour classer les partis politiques. C'est ainsi que la C14 a été précipitamment conçue et d'autres partis de l'opposition mis sur le carreau. A l'ouverture du dialogue initié par la CEDEAO des partis politiques de l'opposition n'ont pas été acceptés sous prétexte qu'ils ne sont pas concernés par le dialogue parce que n'étant pas engagés dans la lutte. Et dans tout ça, le dialogue s'est déroulé sans plusieurs partis politiques qui avaient pourtant revendiqué leur participation. Conséquence de l'exclusion le pouvoir a pu tenir les législatives selon les recommandations du sommet des chefs d'Etat de la CEDEAO. Et les exclus au dialogue sont allés à ces élections. Aujourd'hui ce sont eux qui vont parler au nom de la nation. Ils désigneront ceux qui vont être représentés dans les différents institutions de la République. Ceux qui les ont exclus sont où ?



COMMISSARIAT GENERAL
Commissariat des Impôts

N° _____/2018/OTR/CG/CI

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail-Liberté-Patrie

Communiqué de l'Office Togolais des Recettes

Relatif au droit forfaitaire sur les opérations de transfert de propriété

Le Commissaire des Impôts, en exécution de l'arrêté N° 220/MEF/SG portant **institution d'un droit forfaitaire sur les opérations de transfert de propriété**, Porte à la connaissance des officiers ministériels et du public en général, qu'il est institué un droit forfaitaire d'un montant de Trente-cinq mille (35 000) francs CFA, représentant les droits d'enregistrement et de timbres et les droits de conservation foncière sur toutes les opérations de mutations totales.

A cet effet, et dans le cadre des formalités fusionnées, il est demandé aux requérants de présenter au bureau du transfert de propriété, sis au siège de l'OTR, l'acte de vente en brevet en plus des autres pièces anciennement requises.

Le Commissaire des Impôts compte sur la bonne compréhension et la collaboration de tous les acteurs.

Fait à Lomé, le _____

Le Commissaire des Impôts

Ahmed Ezzo-Wavana ADOYI

Le Magnan Libéré

Récépissé N° 0302 / 17 / 11 / 06 / HAAC

Directeur de Publication

Abass ISSAKA
90 16 49 87 / 90 85 85 22

Mise en page :

A. Maxime (91 08 91 02)

Imprimerie :

Rad Graphic Sarl U.

Responsable commercial

Bertine ADJAH
90 36 97 10

Tirage :

2000 exemplaires

Casier N° 35MJ BP: 81213 Lomé / Mail: iabasse@yahoo.fr



SITUATION SOCIO- POLITIQUE AU TOGO :

Des prêtres exigent un débat sur la position de l'Eglise catholique

« Même si l'Eglise ne peut pas être muette sur les grands sujets qui rythment la vie d'une Nation, il est important qu'elle garde à l'esprit le principe de neutralité dans ses prises de position {} » ,
dixit, père Jean-François

Du 7 au 12 janvier 2019 se tient à Kpalimé l'Assemblée Générale des prêtres catholique du Togo. Pour l'occasion, le père Jean-François, du nom de ce prêtre qui n'a voulu dévoiler publiquement sa vraie identité et qui avait fait parler de lui en novembre de l'année dernière en dénonçant dans une lettre ouverte, le comportement du père Afognon, s'est encore une fois adressé à sa hiérarchie.

Dans une autre lettre intitulée « Lettre ouverte à la grande communauté des prêtre catholique du Togo à l'occasion de l'assemblée générale de Kpalimé », il demande et ceci, au nom d'autres prêtres, un débat pour clarifier la position de l'Église Catholique du Togo dans le débat politique.

« Très Révérends Pères de l'Eglise Catholique du Togo, l'Assemblée Générale est une opportunité divine qui s'offre à nous pour discuter des sujets relatifs à la vie pastorale et aux œuvres eucharistiques dans notre communauté. Et comme nous le savons tous, notre pays le Togo traverse depuis un temps une crise politique qui, à un moment donné, a amené l'Eglise à se sentir interpellée. Et nos Pères Evêques ont senti la nécessité de lancer un appel pressant même si cet acte n'a pas obtenu l'adhésion globale de tous les Prêtres. Et comme je l'ai souligné et défendu dans une précédente lettre, il ne serait pas superflu de rappeler que même si l'Eglise ne peut pas être muette sur les grands sujets qui rythment la vie d'une Nation, il est important qu'elle garde à l'esprit le principe de neutralité dans ses prises de position ; ceci pour mériter la crédibilité des acteurs politiques de tout bord au cas où ceux-ci venaient à la solliciter en dernier recours pour concilier les positions », lit-on dans la correspondance.

Visiblement, ils sont nombreux ces prêtres à dénoncer l'immixtion parfois partisane de l'Église catholique du Togo dans le débat politique dans le pays.

« Depuis que nous avons publié notre lettre en novembre dernier, il y a eu plusieurs occasions au cours desquelles, certains de nos confrères ont tenté d'aborder le sujet, notamment au cours des réunions diocésaines et presbytérales à Lomé et à Kpalimé.

Mais à chaque fois, le Père Archevêque de Lomé, le Père Evêque de Kpalimé et certains responsables diocésains ont catégoriquement refusé qu'il y ait une discussion autour de cette question », a confié le prêtre, lorsque la rédaction du site a tenté d'en savoir un peu plus sur ses sorties.

Tout en refusant de s'afficher publiquement, le père Jean-François dit connaître les raisons qui font fuir le débat par sa hiérarchie.

« La raison de cette attitude est toute simple : ils savent que tout le monde n'adhère pas à la façon dont l'Eglise Catholique s'immisce dans les affaires politiques du pays », ajoute-t-il dans nos échanges.

L'on attend de voir si la préoccupation de ce prêtre sera prise en compte par l'Assemblée Générale ou pas.

En tout état de cause, ces sorties du père Jean-françois démontre à suffisance à quel point l'Eglise Catholique du Togo est profondément divisée sur la situation socio-politique au Togo et particulièrement sur le comportement même de certains responsables du clergé qui n'hésitent pas à s'aligner derrière l'opposition notamment la C14.

L'initiative prise il y a quelques semaines par certains d'entre eux, d'aller rencontrer le président Ghanéen, Aklou-Addo, l'un des facilitateurs dans le dialogue politique, afin de demander à ce dernier de mettre la pression sur le pouvoir togolais pour que les élections législatives du 20 décembre soient reportées en est une preuve indéniable du soutien d'apporter le clergé à la C14. Malheureusement, ils n'ont pas eu gain de cause.

Certaines indiscretions font état de ce que le père Afognon qui a créé l'association « Espérance pour le Togo

» et qui se réclame de la société civile, prêcherait pour les prêtres opposants au régime de Faure Gnassingbé. Il serait soutenu dans sa démarche par Monseigneur Philip Fanoko Kpodzro, qui a fait des sorties intempestives pour afficher clairement son opposition au régime de Faure Gnassingbé.

Voici l'intégralité de la lettre du père Jean-François

LETTRE OUVERTE A LA GRANDE COMMUNAUTE DES PRETRES CATHOLIQUES DU TOGO A L'OCCASION DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE KPALIME

Très Révérends Pères de l'Eglise Catholique du Togo,

Dans quelques jours se tiendra notre Assemblée Générale à KPALIME. Cet événement m'offre l'occasion de venir une fois encore partager avec vous, les préoccupations liées à la bonne marche de notre mission de conduire le peuple de Dieu.

Avant toute chose, je remercie Dieu le Père Tout Puissant d'avoir permis à ses enfants que nous sommes d'entrer dans cette nouvelle année en pleine santé et j'implore sa miséricorde sur l'humanité toute entière. Je rends également grâce à Dieu pour son omniprésence et son assistance permanente à travers l'Esprit Saint qui illumine ses serviteurs que nous sommes, spécialement nos Evêques, dans la lourde charge de conduire les hommes et femmes de notre communauté.

Que la grâce et la clémence de Dieu parrainent notre Assemblée Générale, ce rendez-vous important du clergé catholique de notre pays qui se tiendra cette année du 7 au 12 janvier 2019.



Très Révérends Pères de l'Eglise Catholique du Togo, l'Assemblée Générale est une opportunité divine qui s'offre à nous pour discuter des sujets relatifs à la vie pastorale et aux œuvres eucharistiques dans notre communauté. Et comme nous le savons tous, notre pays le Togo traverse depuis un temps une crise politique qui, à un moment donné, a amené l'Eglise à se sentir interpellée. Et nos Pères Evêques ont senti la nécessité de lancer un appel pressant même si cet acte n'a pas obtenu l'adhésion globale de tous les Prêtres. Et comme je l'ai souligné et défendu dans une précédente lettre, il ne serait pas superflu de rappeler que même si l'Eglise ne peut pas être muette sur les grands sujets qui rythment la vie d'une Nation, il est important qu'elle garde à l'esprit le principe de neutralité dans ses prises de position ; ceci pour mériter la crédibilité des acteurs politiques de tout bord au cas où ceux-ci venaient à la solliciter en dernier recours pour concilier les positions. Depuis que cet appel a été lancé, il y a eu des tentatives initiées de part et d'autre par certains confrères pour qu'un débat sincère soit ouvert sur le rôle et la responsabilité de l'Eglise Catholique face à un peuple pris en otage du fait des querelles de ses hommes politiques. Mais de toute vraisemblance, notre hiérarchie n'a pas

trouvé que le moment était propice à un tel débat. Si la tension politique qui prévalait à cette époque pouvait justifier une telle position de la hiérarchie catholique, le contexte actuel permet de poser publiquement le débat, sans circonspection, pour que de façon définitive soit déterminé le rôle de l'Eglise dans le débat politique au Togo. Dans cette perspective, l'Assemblée Générale est le cadre le plus propice à de telles discussions. Il serait donc regrettable, à mon avis, que ceux qui se sont jusqu'à ce jour opposés à la tenue d'un tel débat, tentent encore de le faire à l'occasion de cette Assemblée Générale. C'est pourquoi j'exhorte tous les Prêtres à un élan de solidarité à l'endroit des confrères qui demandent déjà que la parole soit libérée lors de l'Assemblée Générale pour permettre à tout un chacun de s'exprimer librement sur ce sujet pour mettre fin à la cacophonie et parvenir à une position concertée de l'Eglise catholique du Togo sur la situation politique du pays. En espérant que l'ensemble des Prêtres recevront de façon favorable cet appel, je vous prie d'agréer, très Révérends Pères, l'expression de mes salutations respectueuses.

Lomé, le vendredi 04 Janvier 2019

Votre dévoué, Père JEAN-FRANÇOIS

(Suite de la page 4

responsabilités, mais ils appréhendent mal ce en quoi consiste cette prise de responsabilité. Il est désormais temps que ceux qui pensent que le salut du peuple réside dans cette phrase – « prendre ses responsabilités » – aillent sur le terrain pour expliquer aux populations comment elles doivent prendre leurs responsabilités.

En effet, si les innombrables foules qui avaient manifesté avec conviction, et parfois jusqu'au sacrifice suprême, à l'appel de la C14, ont pris leurs responsabilités, le pays aurait été libéré. Les peuples d'autres pays n'ont pas atteint le degré de mobilisation des Togolais avant d'avoir pris leurs responsabilités. Au Togo, il y a une culture citoyenne qui manque et que l'éducation politique doit combler. Ce travail d'éducation doit précéder ou accompagner les marches populaires ; il doit aguerrir les

populations et les tenir prêts pour les rassemblements décisifs.

L'autre propos de notre sortie est de donner notre conception du mouvement citoyen. Dans notre entendement, le mouvement citoyen ne doit pas consister à créer une structure unique qui rassemblerait la C14 et plusieurs autres organisations politiques et de la société civile. Une telle structure serait difficile à gérer, d'autant que chaque entité a sa spécificité et sa conception de la lutte. Déjà, il s'est avéré très difficile de coordonner 14 partis politiques (la C14) au sein de laquelle chacune des entités a ses principes de fonctionnement, son idéologie et sa compréhension de la lutte. Le mouvement citoyen doit être une dynamique tous azimuts de structures indépendantes qui agissent toutes dans la mobilisation avec la possibilité pour chacune d'elle de jouer sa partition dans la lutte. Une concertation peut s'établir

entre les structures qui travaillent sur le terrain avec des passerelles qui leur permettent de se donner des informations pour agir en symbiose. Mais, une structure unique qui consisterait à élargir la C14 à d'autres forces politiques et de la société civile serait une machine trop lourde qui conduirait à des incompréhensions et à un échec certain.

Par ailleurs, les forces politiques et celles de la société civile qui travailleront pour faire aboutir la lutte populaire doivent se donner des principes. Il existe partout des principes qui guident toute lutte politique ; et ils sont : l'honnêteté, l'intégrité, le travail, la rigueur, etc. Au Togo, la lutte politique ne s'accommode pas beaucoup de ces principes sans lesquels la victoire est difficile, voire impossible. Toute lutte politique revêt un côté spirituel qui demande, si l'on veut avoir la faveur de la providence, qu'on affiche une

intégrité à toute épreuve vis-à-vis de l'adversaire.

Au Togo, le régime RPT-UNIR possède une très grande capacité de corruption, d'autant qu'il dispose comme il veut des ressources financières de l'Etat. Ce régime a créé les conditions d'appauvrissement des acteurs qui s'opposent à lui, et quand les périodes de tensions arrivent il utilise les ressources de l'Etat pour les retourner ou édulcorer leurs revendications. Aussi, il utilise les ressources publiques pour se faire donner des informations par des acteurs se trouvant dans les structures en lutte contre lui. Ce double jeu de certains acteurs plombe la lutte et empêche l'alternance de devenir une réalité. La nouvelle phase de la lutte doit intégrer les principes inhérents à tout combat politique, et les acteurs dont la conception est d'accepter, directement ou par personne

interposée des cadeaux de l'adversaire, surtout pendant les périodes de confrontations politiques, doivent être dénoncés et voués au mépris public.

Notre lutte politique qui dure des décennies, avec son cortège de souffrances qu'elle impose aux populations, peut l'emporter sur la ténacité de nos adversaires si nous décidons de changer nous-mêmes, avant de vouloir changer le pays. Nous ne pouvons pas faire triompher nos idéaux si nous portons les mêmes tares que nos adversaires, et si notre lutte se résume à « ôtez-vous du pouvoir pour que nous nous y portions ». Quand nous aurons montré que nous sommes différents, que nous portons des valeurs de progrès et de modernité, il nous suffira d'avoir une bonne organisation, un cap et des stratégies nouvelles, pour vaincre, car la lutte populaire est invincible.



FTF / GIANNI INFANTINO ET AHMAD AHMAD A LOME

Dans une vision de développement du football africain et mondial

Les présidents de la FIFA Gianni Infantino et celui de la CAF Ahmad Ahmad sont en tournée en Afrique. Ils sont annoncés à Lomé ce mercredi 9 janvier 2019 après leur visite à la fédération de la Guinée. L'instance faitière du Togo ainsi que les acteurs pourrons discuter du développement et de l'éclosion du football (masculins jeunes, féminin en particulier) national et mondial avec les deux patrons du cuir rond. Au vue des interventions en rapport avec le développement du football, l'on se demande la proposition qui pourra se faire au Togo et l'impact que cela aura sur le football togolais dans son ensemble.

La Fédération internationale de football association et la Confédération Africaine de Football dans leur vision d'un football meilleur associe les fédérations nationales membres et l'honneur est accordé au Togo ce mercredi.

Le développement du sport roi est une priorité pour les présidents Gianni et Ahmad est pour cela tous les moyens sont mis en œuvre pour y parvenir et cela avec le concours des fédérations membres. Des financements sont mises à dispositions des membres pour la réalisation de leurs projets qui vont dans le sens de la vision de la CAF et de la FIFA. L'instance mondial pour son projet Forward prévoit doubler les fonds alloués aux fédérations afin de redonner vie au football au plan mondial et pour réussir à décrocher ce financement il faut inscrire les projets dans des domaines donnés. Insistant sur les domaines de prédilection du projet Forward



(football de base, football féminin et celui des jeunes), Gianni dans son intervention lors de son passage en Guinée est revenu sur la gestion des fonds des projets. Les deux hommes sont attendu au Togo et les acteurs sont plus que motivés pour faire l'état des lieux du football envisager son développement ici au Togo.

Bien que les présidents de la FIFA et de la CAF ne feront pas un tour de magie pour le décollage du football

au Togo, les acteurs attendent beaucoup de répercussions de cette visite au Togo et nourrissent l'espoir que l'insistance et la rigueur dans la gestion des projets par les dirigeants africain et mondial du football pourront entrainer le décollage du football à la base, du football des jeunes et celui des filles renvoyé dans son coma d'il y a des décennies.

Flora T.

FOOTBALL TOGOLAIS

Erreur ou véritable problème dans la cour des arbitres togolais ?

Le football regroupe des acteurs à divers niveaux au rang desquels les arbitres sont cités et ils sont sollicités pour le déroulement d'un match au plan national ou international. Mais depuis un certain moment force est de constater que de nombreuses contestations se font de part et d'autres contre la désignation ou la gestion de l'arbitrage au cours des championnats nationaux et des compétitions internationales. A la suite de la finale du tournoi UEFOA B des U20 sans un sifflet central togolais, c'est la publication de la liste des arbitres et arbitres assistants de la FIFA qui fait couler beaucoup d'encre et de salive au Togo pour le fait que certains noms ne s'y trouvent plus. Est-ce une erreur sur la liste publiée par la FIFA ou un réel problème qui mine la cour du sifflet togolais ?

Lorsque certains célèbrent leur jubilé de fin de carrière, la liste des arbitres et arbitres assistants de cette année 2019 publiée par la FIFA, connaît des changements non négligeables et qui retiennent l'attention.

Selon les grades (district, ligue, fédéral, CAF et FIFA), les arbitres et leurs assistants évoluent et acquièrent de l'expérience. En terme de grades et d'expériences, le Togo se réjouit d'avoir des sifflets de la CAF et de la FIFA dans ses rangs. A la suite de son circulaire du 5 septembre 2018, la FIFA invitait les associations membres à proposer par courriel les arbitres internationaux, les arbitres assistants, les arbitres de futsal et de beach soccer au plus tard le 1er octobre 2018 pour le compte de l'année 2019.

La désignation des candidats respecte trois critères qui sont : l'âge, les résultats et le test de condition physique. A ces conditions s'ajoutent celle de n'être sous le coup d'aucune sanction. Le sifflet international



togolais rêvait avoir de nouveaux élèves et un nombre élevé vu que certains sont admis à la retraite et qu'il y avait encore d'autres places disponibles. A la surprise générale des acteurs du football au Togo, des anciens et bons élèves de la classe comme Amegee Aissata (l'un des meilleurs sifflets internationaux togolais), Tonou kokouvi, Avisse kokou (des arbitres assistants) ne figurent pas sur la nouvelle liste. L'on remarque tout de même de nouveaux entrants sur cette liste. Ce constat soulève la question sur la gestion

faite de l'arbitrage togolais. L'on se pose la question de savoir si cette liste comporte des erreurs ou reflète-t-elle vraiment la liste envoyée par le Togo. En effet si cette liste de la FIFA n'est que le reflet de celle proposée par le Togo, légions sont les questions qu'elle suscite : les sorties de la liste sont-ils éliminés par un critère ? la cour des arbitres du Togo est-elle minée par un réel problème tant crié par certains acteurs ? la liste proposée à la FIFA aurait-elle suivi toutes les étapes ?

Difficile pour l'instant de trouver des réponses claires à toutes ces interrogations qui sont loin de faire couler beaucoup d'encre et de salive. Tout compte fait les regards sont tournés vers la commission en charge des arbitres au Togo, la fédération togolaise de football pour donner des explications ou procéder à des recours pour corriger l'erreur si cela en est une.

Flora T.

QUI T'A DEMANDÉ ?

Mon ami, c'est comment que ? Je te souhaites Bonani. On dit que c'est santé seulement. S'il y a la santé là on va avoir beaucoup le largent et on va chanter money money, cidi et on va s'enjailler bien. J'espère que tu as bien mangé les deux grandes fêtes de faim damnée non. Pour Nou well on m'a dit que tu as eu peur et puis tu n'avais même pas l'argent. Moi j'ai vu que même dans grand magasin là, on n'a même fait décoration. Tout ça là, c'est la siation politique de votre pays ça. Mais Bonani là, moi –même j'ai vu comment les gens ont mangé ça. Wallaï ! On dirait que c'est défoulement quoi. On m'a dit que quelqu'un lui il est parti bien habillé, veste cravate bien bon. Mais si tu vois comment à la fin il est devenu, on dirait que lui on lui a pris boisson pour le mettre par le nez. Il est devenu comme la boue et on m'a dit aussi que le jour là il s'est trompé de chambre ou de lit et il est allé se coucher sur le lit de la voisine. Et depuis là, c'est la guerre entre lui et sa femme. Il est dehors dans la boue et il dit qu'on a qu'à l'aider. Lui, son problème là ressemble à celui des sodja qui ne savaient pas qu'ils se sont trompés de pays en traversant une frontière pour se retrouver dans un autre pays pour arrêter quelqu'un. Si tu vois comment les gens de l'autre pays ont voulu les faire ? Si ce n'est pas sodja de pays là est intervenu, wallaï, les gens allaient transformer leur visage en visage de chinois. Shédjé ! Tu sais que les gens ne blaguent pas hein. Quand la fête est arrivée là, ils ont bloqué numéros de leurs copines. Maintenant que les fêtes sont passées, ils ont débloquent et il fallait voir comment les petites là les insultent. Elles disent qu'elles les attendent en février. Il y a la date du 14.

Mon ami, affaire de député là, c'est quelqu'un seul quelqu'un prend. Si quelqu'un croit qu'il est le seul opposant, mon ami derrière opposant il y a opposant.

Togomètre

En forme

Fodoh Laba

Lui, le Togolais qui évolue dans le championnat marocain dans un club de première division. C'est un Epervier qui monte en puissance. Il est désormais l'espoir de l'attaque togolaise étant donné que le grand Sheyi Adebollon est en partance. En effet Fodoh Laba est en train de faire des merveilles au Maroc. Il est en train de démontrer qu'il est le vrai fils de la Terre de nos aïeux. Pour ses performances sur le territoire chérifien, l'international togolais Laba Fodoh a été désigné « Meilleur joueur étranger au Maroc » en 2018. Une distinction qui couronne les efforts et les belles performances réalisés par l'attaquant togolais avec son club du Rsb Berkane, 1ère division marocaine où il évolue actuellement. Le togolais a inscrit 19 buts pour son club en 2018. Il faut noter que Rsb Berkane s'est arrêté en quarts de finale de la coupe CAF en 2018. Bon vent à ce jeune togolais qui fait la fierté du football togolais en terre étrangère. Même si le Togo est en train de dégringoler par rapport au manque d'organisation et de rigueur dans la gestion de la sélection nationale, le Togo dispose des talents à l'instar de Djene Dakonam qui aussi est en train de démontrer tout le bien qu'on pense de lui en Espagne. Bon vent donc à ces jeunes qui se débattent pour relever le niveau du football togolais.

En panne

La Coalition des 14 partis politiques

C'est le regroupement des 14 partis politiques de l'opposition qui, à sa création après les événements du 19 Août 2017, avait donné un peu d'espoir aux militants de l'opposition. La preuve, c'est que l'opposition qui était déjà par terre a repoussé du poils de la bête et disait porter les revendications du peuple. Les appels à mobilisation ont toujours été respectés et les populations sont toujours restées prêtes pour avoir ce qu'elles cherchent à savoir, les réformes institutionnelles et constitutionnelles. Mais comme toujours, cette C14 a pêché par ses maladresses et ses calculs politiques. Le pouvoir voulant arrêter la pagaille a tout mis en œuvre pour se faire respecter. Cette C14 qui n'avait comme pour arme que la marche, s'est vue tout de suite déculottée. Finalement dans sa propension de radicalisme elle a décidé de tout boycotter et la conséquence a été sans faveur. Elle a tout perdu après les législatives de 20 décembre qu'elle avait clamé à qui voulait l'entendre qu'elle fera tout pour les empêcher. Et finalement l'ouragan ou l'apocalypse que la C14 sur le Togo n'a pas eu lieu. Le chien aboie la caravane passe. Alors pendant cinq ans, elle va mener sa politique en dehors de toutes les instances de la Républiques puisque c'est peut être par faveur qu'elle pourrait être présente à la CENI, à la Cour Constitutionnelle, au Parlement de la CEDEAO et autres encore. La prochaine fois il faut bien penser avant de poser les actes.

Spéciale
fin d'année 2018*

JUSQU'À
-450%

sur le

DÉDOUANEMENT

✓ **des marchandises***

✓ **des véhicules**

* Offre valable jusqu'au 31 décembre 2018
* Marchandises sous douane en souffrance

FEDÉRER POUR BATIR
www.otr.tg

